

Port autonome de Lomé
Inauguration du 3^e quai
Discours du Premier ministre
Lomé, le 14 octobre 2014

Après trois années de dur labeur et de mobilisation intense à tous les niveaux, le Port autonome de Lomé, a enfin son 3^e troisième quai. Son inauguration, ce jour, inscrit d'emblée la date du 14 octobre 2014 dans les annales du transport maritime, non seulement pour le Togo mais aussi pour l'ensemble de la sous-région ouest-africaine et même bien au-delà.

L'on se souvient que c'est dans l'enthousiasme et la foi en un Togo qui reprend résolument son destin économique en main que le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé avait donné en mars 2011, le premier coup de pioche, ouvrant ainsi la voie à la naissance d'un immense chantier à ciel ouvert où des milliers d'ouvriers se sont relayés nuit et jour. Ils se sont mobilisés avec ferveur pour donner corps à ce joyau du transport maritime que nous avons aujourd'hui sous les yeux.

Je voudrais en cette occasion solennelle, saluer la vision du Président de la République qui a restauré la paix sociale et la stabilité grâce auxquelles le peuple togolais a pu se ressouder autour de l'idéal de reconstruction nationale pour doter progressivement notre pays des outils indispensables à son essor économique dans un climat de paix et de concorde nationale.

Distingués invités

Mesdames et messieurs,

Comme chacun peut le lire sur tous les visages, l'inauguration du 3^e quai et des portiques de quai du terminal à conteneurs du Port autonome de Lomé est une source de joie et de fierté légitime profonde pour l'ensemble des Togolais.

Et comme il n'y a de vraie joie que dans le partage, nous nous réjouissons plus que tout, de la présence parmi nous de nos amis, qui ont fait le déplacement de Lomé, pour rappeler les liens étroits et anciens qui nous unissent. Ces liens doivent continuer à nous hisser à la hauteur de nos desseins communs, face aux défis pressants de la mondialisation qui rendent l'amitié entre les peuples ainsi que l'esprit d'entraide et de solidarité si précieux.

Monsieur le Président de la République sœur du Bénin,
Monsieur le Président de la République sœur du Niger,

Je tiens au nom du Président de la République togolaise, à vous souhaiter à mon tour la bienvenue et à vous dire combien nous sommes heureux de vous compter aujourd'hui

parmi nous. Je voudrais vous exprimer notre profonde gratitude pour l'honneur que vous faites à la nation togolaise et pour l'amitié que vous nous témoignez en vous associant personnellement à l'évènement historique de ce jour.

Si votre présence à Lomé nous remplit d'une joie immense, elle ne nous surprend pas outre mesure, car dans nos traditions africaines, la solennité et l'importance d'un évènement se mesurent avant tout à l'intérêt que lui accorde le voisinage.

Je voudrais à ce sujet rappeler qu'en novembre 2013, les trois chefs d'Etat du Bénin, du Niger et du Togo, ici présents, s'étaient tous retrouvés à Cotonou à l'occasion de la signature du mémorandum d'accord pour la construction de la boucle ferroviaire ouest-africaine qui permettra de relier plusieurs villes de notre sous-région, grâce à la réalisation de 2500km de chemin de fer.

Aujourd'hui, la présence des Chefs d'Etat du Bénin et du Niger à nos côtés montre bien que cette belle tradition africaine se perpétue. Comme on le voit, tout ce qui touche aux intérêts du Bénin et du Niger intéresse le Togo et tout ce qui touche aux intérêts du Togo intéresse le Bénin et le Niger.

Nos peuples sont ainsi unis depuis toujours par des liens forts, tissés par l'histoire et la géographie. Nos Etats et nos gouvernements partagent aussi avec conviction des desseins communs, en particulier dans le domaine des infrastructures qui sont de puissants leviers pour l'intégration économique au sein de nos espaces communautaires.

Le choix d'intégrer nos économies pour asseoir notre développement sur des bases saines et durables nous impose en effet de continuer à briser ensemble les contraintes de la géographie pour fluidifier et intensifier les échanges économiques entre nos populations.

La construction du 3e quai du terminal à conteneurs du Port autonome de Lomé s'inscrit parfaitement dans la même dynamique. Il s'agit de moderniser et de développer les infrastructures et de les mettre au service du développement au sein de nos populations, de la création d'emplois pour la jeunesse et de l'intégration entre nos Etats.

Elle répond à des besoins nationaux. Mais elle est tout autant tournée vers la prise en compte des contraintes majeures auxquelles font face nombre de pays de la sous-région en raison de leur enclavement.

Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Dans le domaine vital de la navigation maritime, les progrès technologiques ont propulsé sur les océans les navires de la nouvelle génération, caractérisés, entre autres, par une plus grande taille et un système de conditionnement plus exigeant qui requièrent des équipements de pointe.

Le Port autonome de Lomé n'est pas resté en marge de ce mouvement. La demande a

littéralement explosé sur ses quais qui accueillent aujourd'hui plus de 1200 navires par an contre seulement 415 navires à sa création en 1968.

Le Togo a pris très tôt la mesure de tous ces défis et s'est engagé en conséquence dans un processus de modernisation continue de ses infrastructures portuaires. C'est fort de cette conviction qu'il a pris sur lui d'investir dans la construction d'un 3e quai, adossé à un terminal à conteneurs entièrement informatisé et désormais équipé de deux portiques de quai. Les six grues mobiles déjà opérationnelles permettront d'accélérer la cadence et de traiter simultanément au moins quatre navires. C'est un atout de taille car dans tous les domaines touchant à la vie économique, le temps est une ressource particulièrement précieuse.

En se donnant, grâce au 3e quai, la possibilité d'accueillir des navires de nouvelle génération, pouvant transporter au moins 7000 conteneurs de 20 pieds, le Togo s'est résolument positionné comme une destination de choix pour les grands armateurs internationaux.

Le 3e quai devient ainsi un précieux outil de repositionnement économique. Il fait par ailleurs du Port autonome de Lomé, le maillon essentiel du projet de corridor de développement, cher au Président de la République, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.

Il convient en effet de rappeler que dans le souci d'insuffler un nouveau dynamisme à la politique de relance économique qui est au cœur de son agenda pour le Togo, le Président de la République togolaise a résolu d'engager notre pays sur la voie d'une réforme audacieuse visant à valoriser le potentiel économique du pays dans toutes ses composantes. Dans une approche intégrant le transport par la mer, la route et le rail, le projet de corridor développement s'appuie sur la plate-forme que constitue le Port autonome pour irriguer toutes les régions du pays et drainer en retour la production nationale vers ce débouché maritime naturel, créant le long du corridor national, la croissance, l'emploi et les conditions d'un développement équilibré.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs,

Comme chacun le sait, la construction d'un 3e quai au Port autonome de Lomé, comporte des enjeux qui vont bien au-delà des préoccupations strictement nationales.

Avec son 3e quai, le Port autonome devient un outil stratégique pour l'intégration dans la sous-région ouest-africaine. Il a été conçu pour que les nouveaux atouts du seul port en eau profonde de l'Afrique améliorent l'offre de service pour toute la sous-région et en particulier pour les pays enclavés de l'hinterland.

La réalisation de cette importante infrastructure économique qu'est le 3e quai contribuera ainsi à faire de Lomé, l'un des débouchés les plus prisés pour les pays voisins sans littoral qui sont en quête d'ouverture pour l'écoulement de leurs produits,

aussi bien à l'importation qu'à l'exportation.

C'est dans le même souci d'améliorer l'offre de services portuaires que le Togo s'est engagé de manière active dans la lutte contre l'insécurité maritime.

En dehors des lourds investissements qui sont consentis pour l'acquisition des équipements de pointes, le Togo a fait de la lutte contre la piraterie maritime un véritable cheval de bataille. La création récente d'un Haut conseil de la mer et la tenue courant 2015 à Lomé d'une conférence internationale sur la sécurité maritime, placée sous l'égide de l'Union africaine sont autant de signes qui traduisent la détermination du Togo à mettre la mer au service du développement de nos pays.

Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Les prouesses technologies et les progrès que nous célébrons dans le cadre de la présente cérémonie d'inauguration n'auraient pas été possibles sans la confiance durable qui s'est nouée entre le Gouvernement togolais et le groupe Bolloré.

Mondialement connu pour ses prestations de qualité dans le domaine portuaire, fluvial, ferroviaire et dans bien d'autres domaines, le Groupe Bolloré a tenu ses promesses au Togo. C'est pourquoi, je tiens au nom du Président de la République et au nom du Gouvernement à présenter mes très vives et chaleureuses félicitations à Monsieur Vincent Bolloré, Président Directeur général du groupe Bolloré et à toutes ses équipes pour la qualité du travail accompli. Malgré les défis de tous ordres, l'ouvrage a été livré dans des délais raisonnables et il faut s'en féliciter.

Je voudrais rendre hommage au sens de l'engagement de Monsieur Vincent Bolloré, dont l'attachement à l'Afrique n'est plus à démontrer et dont la vision, construite autour de la volonté de connecter l'Afrique aux autres parties du monde par la mer est devenue une réalité tangible.

Messieurs les Chefs d'Etat,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs,

Comme on a coutume de le dire, les bijoux ne sont des bijoux que par les soins attentifs dont on les entoure. Avec le 3e quai, s'ouvrent de nouvelles perspectives pour l'économie togolaise. Il nous appartient de travailler chaque jour à sa valorisation afin qu'il continue à créer des emplois pour la jeunesse togolaise, à créer de la richesse pour l'économie nationale et des opportunités et pour les opérateurs économiques de tous horizons.

Je voudrais compter sur la mobilisation de tous pour préserver le climat de paix et de sécurité que notre pays a retrouvé afin que tout le potentiel qui gît dans le Port autonome devienne véritablement une source de prospérité accrue pour tous les Togolais.

C'est un grand défi qui doit interpeller tous les citoyens.

Face à un tel défi nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'engagement de nos partenaires et en particulier celui du groupe Bolloré.

La concession dont a bénéficié Togo Terminal en charge de la construction du 3e quai est d'une durée de trente-cinq ans. Elle comporte des avantages comparatifs certains dans un contexte de compétitivité accrue pour les débouchés maritimes.

En effet, la mise en service du troisième quai et de la darse, outre la mise en concession de l'exploitation du quai minéralier et de l'activité de remorquage, permettrait au Port autonome de Lomé de projeter un résultat net d'environ 1.667 milliards de francs Cfa, soit une progression de 94% par rapport à l'année 2013.

Les activités devraient, en outre, permettre un transfert de compétences à l'équipe de travailleurs togolais.

Ces objectifs, réalisables du point de vue technique, politique et stratégique, nécessitent bien entendu pour leur effectivité une certaine rigueur dans la gestion, un respect des dispositifs et clauses contractuelles et un engagement de l'Etat à assurer à tous les opérateurs économiques de notre pays et, en particulier, ceux ayant investi dans le domaine portuaire, la sécurité et la sûreté des opérations.

Nous sommes pour ainsi dire sur un même bateau et il appartient à chacun de jouer pleinement sa partition pour que le succès soit au rendez-vous et que le 3e quai du Port autonome de Lomé soit un nouveau point de départ pour le transport maritime en Afrique.

Je vous remercie.